



MEDEC

CANADA'S MEDICAL TECHNOLOGY COMPANIES
LES SOCIÉTÉS CANADIENNES DE TECHNOLOGIES MÉDICALES

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES MÉDICALES SALUE LA NOUVELLE STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'EXPORTATION

Montréal, le mardi 25 octobre 2016 – MEDEC, le regroupement des sociétés canadiennes de technologies médicales, salue la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020 rendue publique par la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Mme Dominique Anglade. Le secteur des technologies médicales représente au Québec plus de 6 200 emplois, majoritairement au sein de PME exportatrices.

« Nous sommes heureux de constater la volonté gouvernementale de mettre de l'avant des mesures pour appuyer concrètement les efforts de nos PME innovantes à connaître le succès à l'extérieur du Québec. Comme nous l'avions exprimé en consultation, le secteur des technologies médicales est fortement globalisé et il est impératif qu'on soutienne nos entreprises qui font affaire partout dans le monde », affirme M. Benoît Larose, vice-président de MEDEC.

Parmi les 21 mesures présentées par le gouvernement et visant le soutien à l'ambition des entreprises sur les marchés extérieurs, MEDEC constate que plusieurs d'entre elles sont pertinentes au marché sectoriel de la santé représenté par ses membres. MEDEC souligne en particulier les mesures suivantes :

- Faciliter l'établissement de liens avec les agences de certification étrangères;
- Faciliter la mise en place de vitrines technologiques ainsi que l'utilisation gouvernementale d'innovations afin de favoriser leur commercialisation sur les marchés extérieurs;
- Accroître la connaissance des donneurs d'ordres et des grands acheteurs et faciliter la présentation des entreprises;
- Appuyer financièrement les projets de développement de marchés des entreprises;
- Faciliter l'approche de partenaires financiers étrangers;
- Réduire le taux d'imposition des revenus attribuables à un brevet protégeant une invention québécoise.

« Nous sommes particulièrement satisfaits de l'intention exprimée de capitaliser sur l'utilisation gouvernementale d'innovations pour favoriser la commercialisation à l'étranger. Nous espérons d'ailleurs que ce message sera entendu par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Par ailleurs, en appliquant au domaine de la santé, dans les plus brefs délais, les mesures du Passeport entreprises annoncées il y a déjà un an, on pourra dire que le gouvernement a une approche cohérente pour soutenir la commercialisation du secteur des technologies médicales », conclut M. Larose.

MEDEC réitère donc toute sa volonté de collaboration pour la mise en place de cette stratégie.

MEDEC est l'association nationale qui représente l'industrie canadienne des technologies médicales. Elle regroupe plus de 150 fournisseurs d'équipements et de services utilisés dans le diagnostic et le traitement des maladies et des problèmes de santé.

- 30 -

Source : MEDEC

Renseignements :

Alexandre Valcourt, 418 271-6524

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz